



Association Internationale des Anciens  
des Communautés Européennes

AIACE

Section Belgique

**N° 54    Avril - Mai - Juin 2011**



***Bulletin de liaison  
de la Section Belgique  
de l'AIACE***



Association Internationale des Anciens  
des Communautés Européennes

AIACE

Section Belgique

## Sommaire

### Ecrin n° 54 – Avril – Mai – Juin 2011

#### EDITORIAL

2 Le CA nouveau est arrivé

#### LA VIE de l'AIACE, section Belgique

- 4 Assemblée générale et élections
- 6 Elargissement de l'accord de partenariat
- 7 Echos du CA de l'Internationale
- 9 Activités Section Belgique, 2<sup>e</sup> semestre
- 9 Hiver au soleil du Sénégal
- 10 Dix ans de balades et 3008 km parcourus
- 11 Connaissez-vous notre groupe de yoga ?

#### QUESTIONS EUROPEENNES

- 11 Lisbonne, un an après
- 13 La Tunisie et l'Europe

#### CULTURE ET EUROPE

- 14 Mme de Staël, une Européenne au 19<sup>e</sup> siècle
- 16 La spectaculaire histoire du Roi des Belges

#### QUESTIONS GENERALES

- 17 Devoir d'ingérence et Realpolitik
- 18 Sept milliards d'êtres humains en 2011
- 19 Difficile cheminement vers la démocratie

- 20 La procrastination guette-t-elle les Anciens ?
- 21 Internet et la politique
- 22 Un verbe à la mode qui 'dégage' une odeur de liberté

#### LES COLLEGUES ECRIVENT

- 23 J.-M. Corre s'interroge sur l'islam et le voile
- 24 Yves Sagnières (alias Clément André)
- 25 Marc Pierini, télégrammes diplomatiques ...

#### QUE SONT-ILS DEVENUS ?

- 25 A. Strub, parcours éclectique d'un retraité

#### 26 ILS NOUS ONT QUITTES

#### BREVES

- 28 World's first 'dark sky island'
- 28 Hannibals Elefanten
- 29 The last lingua franca
- 29 A Tale of two cities
- 30 Eurovoc, thésaurus multilingue

#### 30 RIONS UN PEU

- 31 **Composition du Conseil d'administration**

*Ont participé à ce numéro : Y. Demory, J.-P. Dubois, J. Franchomme, D. Guggenbühl, P. Loir, J. Mateus Tique, J.-B. Quicheron, M. Saxel, A. Vanhaeverbeke*  
Dépôt à la Bibliothèque Royale de Belgique : ISSN 1783 – 5410, Site : <http://www.aiace-be.eu>

#### Editeur responsable :

André Vanhaeverbeke

#### Rédacteur en Chef :

Jean-Bernard Quicheron

#### Comité de rédaction :

Yvette Demory  
Daniel Guggenbühl  
Philippe Loir  
João Mateus Tique



#### Conception graphique

et mise en page :

Jean-Bernard Quicheron

Email : [jbquicheron@base.be](mailto:jbquicheron@base.be)

#### Impression :

Ateliers de reproduction de la  
Commission

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

Rue de la Loi, 200 - SC29 00/33 - B 1049 Bruxelles (Belgique) – ☎ (32) 02/ 295 38 42 ou 296 48 24 - Fax (32) 02/299 52 89  
Banque: compte n° 210-0377700-34 - BIC : GEBABEBB - IBAN : BE68 2100 3777 0034 - N° d'entreprise : 450733759  
E-mail : [aiace-be@ec.europa.eu](mailto:aiace-be@ec.europa.eu) - <http://www.aiace-be.eu>

# Message



## Le CA nouveau est arrivé

L'Assemblée générale du 18 mars a élu les membres du nouveau Conseil d'Administration qui s'est renouvelé assez profondément puisque quatre nouvelles têtes y apparaissent. Sa première réunion a porté sur la constitution de l'équipe par vote secret. Le résultat en est livré dans l'article publié ci-après par P. Loir. Comme vous pouvez le lire, les principaux piliers sont restés en place couvrant les politiques sociales, le secteur loisir et culture, l'Ecrin, les finances. Certes, il y a une nouvelle Secrétaire, Yvette Demory, mais elle avait déjà rempli ces fonctions précédemment.

Ce qui est apparu comme essentiel, c'est de pouvoir renforcer les contributions de la section Belgique aux dossiers cruciaux tels que le statut des retraités et en particulier le lancement des discussions sur la « méthode » d'adaptation des retraités. Se profile également la question des déficits de l'assurance santé. C'est pourquoi l'unanimité s'est faite sur l'élection comme Vice-Présidents de Ludwig Schubert et de Dominique Deshayes et sur l'importance du rôle qu'ils devront jouer au niveau de l'Internationale. En conséquence, avec Pierre Blanchard, ils représenteront notre section directement ou à titre de suppléant au conseil d'administration de l'Internationale.

Ainsi, la proximité du siège de la Commission et l'importance du vivier d'expertise disponible, puisque notre section représente 40% du total des adhérents de l'Aiace, nous amènent à nous impliquer dans des dossiers qui concernent non seulement tous les membres de l'Aiace mais aussi l'ensemble des retraités des institutions européennes, ce qui relève évidemment de la responsabilité politique de l'Internationale. Un autre exemple est celui de la « valorisation de l'expertise des Anciens ». En ces matières, nous sommes un outil au service de tous, ce qui implique une information régulière donnée à toutes les sections et une supervision du CA International.

Sur le plan plus géographique de notre section, la continuité – non pas l'immobilisme - restera la ligne politique: poursuivre les activités bien rôdées répondant aux besoins et à la demande des adhérents, mais bien sûr en lui donnant bien sûr des inflexions nécessaires pour répondre à de nouvelles attentes. Par exemple, le vieillissement progressif de nos membres se répercute sur les activités sociales et impose des adaptations : former nos bénévoles, ouvrir de nouvelles modalités de voyages, développer une capacité de conseils pour le choix des maisons de repos, etc.

Il est néanmoins un domaine où l'on tentera d'innover, en développant des approches plus participatives donnant l'occasion aux membres de dialoguer entre eux d'abord, avec les responsables de la section, ensuite. On observe en effet qu'au travers des actions menées, ce que nos membres recherchent en général, c'est de se rencontrer, d'échanger des idées, d'assister à des débats, par exemple sur les évolutions des politiques communautaires auxquelles ils étaient associés dans le passé.

L'informatique au travers des blogs, des forums, etc. permet, voire suscite cette interactivité. Dans cet esprit, l'Aiace ira au-delà de la simple fourniture de services pour devenir un lieu de rencontre marqué par la convivialité. Evidemment, cette nouvelle approche nécessitera que des membres « spécialistes » acceptent de s'engager et de gérer les nouveaux outils qui seront mis en place pour lui donner vie.

De façon plus générale, tout ce qu'on fait ou veut faire repose sur une implication étroite des bénévoles, à commencer par ceux qui constituent le secrétariat de la section. Qu'ils soient remerciés pour ce qu'ils ont fait et vont encore faire ; avec le help-desk, Karine Pollenus, ils sont le visage de notre association. Merci aussi à ceux qui pour ne pas avoir été réélus ne font plus partie de notre CA, car non réélus ; mais ils n'ont en rien démerité. Ils ne disparaissent pas pour autant puisqu'ils continueront leurs activités à titre de simples bénévoles ou dans un groupe de travail.

Nous avons du pain sur la planche, mais nous avons, je le pense, la motivation pour faire face.

*André Vanhaeverbeke, Président*

## Mededeling



### We hebben een nieuwe Raad van beheer

De algemene vergadering van 18 maart heeft de leden van de nieuwe Raad van beheer verkozen, die vrij ingrijpend gewijzigd werd aangezien er vier nieuwe figuren in verschijnen. Bij zijn eerste bijeenkomst werd het team samengesteld bij geheime stemming. Het resultaat vindt U in het onderstaande artikel van P. Loir. Zoals U kunt lezen zijn de voornaamste steunpilaren gebleven voor de gebieden van sociaal beleid, cultuur en vrije tijd, de Ecrin en de financiën. Er is wel een nieuwe "secretaris", Y. Demory, die bekleedde die functie eerder ook al.

Essentieel leek vooral een versterking van de bijdrage van de afdeling België aan de cruciale dossiers die nu gaan spelen, de status van de gepensioneerden en in het bijzonder het begin van de discussies over de "methode" van aanpassing van de pensioenen. Tevens rijst de kwestie op van de tekorten van de ziekteverzekering. Daarom werden Ludwig Schubert en Dominique Deshayes eenstemmig tot vice-voorzitters verkozen gezien de betekenis van de rol die zij op het internationale vlak zullen moeten spelen. Zij zullen dus, met Pierre Blanchard, onze afdeling vertegenwoordigen bij de Internationale raad van beheer, rechtstreeks of als plaatsvervanger.

Zo worden wij ertoe gebracht ons in te zetten voor dossiers die niet alleen alle IVOEG-leden aangaan, maar tevens alle gepensioneerden der Europese instellingen, gezien de nabijheid van de zetel van de Commissie en de beschikbare kweekvijver van deskundigheid. Onze afdeling vertegenwoordigt immers 40% van het totale aantal IVOEG-leden. Natuurlijk betreft het hier de politieke verantwoordelijkheid van de Internationale. Een ander voorbeeld is de "valorisatie van de vakkennis van de voormalige personeelsleden", die wij namens de Internationale beheren. In deze zaken zijn wij een werktuig ten dienste van allen, wat een geregelde informatie van alle afdelingen inhoudt en toezicht door de Internationale raad van beheer.

Meer plaatselijk gezien voor onze afdeling zal continuïteit – geen stilstand – de beleidslijn (policy) blijven doorgaan met de goed geöliede activiteiten, die aan de behoeften en aan de vraag van de leden beantwoorden, maar natuurlijk met de nodige bijstelling om aan nieuwe verwachtingen te voldoen. Zo heeft bij voorbeeld de voortschrijdende vergrijzing van onze leden zijn weerslag op de sociale activiteiten en dwingt tot aanpassingen: onze vrijwilligers vormen voor de problemen van het ouder worden, de reisformules opnieuw doordenken, meer advies kunnen geven voor de keuze van rusthuizen, enz.

Toch is er een gebied waarop we zullen trachten iets nieuws te brengen dankzij een benadering met meer deelneming van de leden, door hen allereerst onderling de dialoog aan te laten gaan en vervolgens met de verantwoordelijken van de afdeling. Bij verschillende acties merkt men namelijk, dat wat onze leden in het algemeen willen, is elkaar ontmoeten, ideeën uitwisselen, debatten bijwonen, bij voorbeeld over de ontwikkeling van de politiek van de gemeenschap op verschillende gebieden waar zij in het verleden bij betrokken waren.

Via blogs, forum, enz. kan dit dankzij de informatica, ja wordt deze interactiviteit zelfs uitgelokt. In deze zin wil de IVOEG meer zijn dan een simpele dienstverlener om echt een ontmoetingsplek te worden, waar men zich thuis voelt. Natuurlijk vereist deze nieuwe benadering dat "gespecialiseerde" leden zich hiertoe willen verplichten en de nieuwe instrumenten gaan bespelen, die geschapen zullen moeten worden om hier inhoud aan te geven.

Sowieso berust alles wat we doen of willen doen op de nauwe betrokkenheid van de vrijwilligers, te beginnen bij diegenen, die het Secretariaat van de afdeling vormen. Hierbij onze dank voor alles wat ze al gedaan hebben en nog gaan doen; met de helpdesk, Karine Pollenus, zijn zij het gezicht van onze vereniging. Dank ook aan diegenen, die omdat ze niet verkozen zijn geen deel meer uitmaken van onze raad van beheer, maar dit doet geenszins afbreuk aan hun prestaties. Ze verdwijnen ook niet zo maar, want zij werken verder mee, gewoon als vrijwilligers of in de werkgroepen.

Er ligt werk op stapel, maar ik denk dat we genoeg gemotiveerd zijn om ertegen aan te gaan.

*André Vanhaeverbeke, Voorzitter*

## ❖ La vie de l'AIACE Section Belgique

- **La vie de l'AIACE - Section Belgique**

*Philippe Loir*

**D**urant la deuxième moitié du mois de mars la section Belgique a vécu trois moments importants, le 18 mars, l'Assemblée générale ainsi que les élections pour le renouvellement des membres du Conseil d'Administration et le 31 mars la réunion constitutive du nouveau Conseil d'Administration avec l'élection du président et des vice-présidents.

### *L'Assemblée Générale*

Elle s'est tenue le 18 mars dans la belle salle «de Gasperi» de l'immeuble de la Commission du 170 de la rue de la Loi devant 230 membres de l'Association. La Commission y était représentée par de nouveaux responsables qui gèrent les intérêts et les dossiers des pensionnés : Giuseppe Scognamiglio, le nouveau chef de l'unité Assurances maladie, Isabel Torne, chef du bureau liquidateur de Bruxelles, Bruno Fetelian, nouveau chef de l'unité Pensions et Monique Théâtre qui représentait la nouvelle chef de l'unité Politique sociale, Janette Sinclair. Ils ont promis une entière disponibilité au service des pensionnés.

Le président André Vanhaeverbeke a fait le rapport d'activité de la section pour l'année écoulée. Ce rapport fera l'objet d'un procès-verbal qui sera diffusé ultérieurement à tous les membres de la Section. Puis, Ludwig Schubert a fait le point de la situation pour la défense de nos pensions. Il en a souligné la gravité après la demande du Conseil à la Commission de lui présenter d'ici la fin de l'année des propositions en vue de la modification du Statut portant sur tous les éléments du régime des pensions. Il a rappelé les actions déjà menées au niveau de l'International : envoi d'une lettre au président Barroso et au VP Šefčovič, demande d'un entretien avec ces mêmes personnalités, rectification de documents erronés de la Commission sur la nature de notre régime de pension ....

Ensuite, le trésorier Gilbert Lybaert a présenté la situation financière qui se révèle très saine. Sur rapport du Commissaire aux comptes, la décharge a été votée à l'unanimité.

Un temps des questions a permis à quelques participants de demander des éclaircissements aux membres du CA et aux représentants de l'Administration.

Pendant l'Assemblée Générale, le Bureau électoral présidé par Didier Hespel, achevait le dépouillement des votes par correspondance pour le nouveau Conseil d'Administration ainsi que celui des votes effectués directement sur place. La proclamation des résultats du vote a été effectuée à la fin de l'Assemblée Générale par le président du Bureau électoral.

Un cocktail de clôture a rassemblé tous les participants.

*Résultat des élections*

Nombre de voix exprimées 1.122. Nombre de bulletins nuls : 153

Ont été élus membres titulaires :

<i>Schubert Ludwig :</i>	<i>746 voix</i>	<i>Vanhaeverbeke André</i>	<i>524 voix</i>
<i>Detiffé Thérèse</i>	<i>651 voix</i>	<i>Blanchard Pierre</i>	<i>523 voix</i>
<i>Demory Yvette</i>	<i>620 voix</i>	<i>Van Tilborg Eliane</i>	<i>512 voix</i>
<i>Loir Philippe</i>	<i>590 voix</i>	<i>Deshayes Dominique</i>	<i>490 voix</i>
<i>Franchomme Jeannine</i>	<i>555 voix</i>		

Ont été élus membres suppléants :

<i>Quicheron Jean-Bernard</i>	<i>465 voix</i>	<i>Collisson Ian</i>	<i>313 voix</i>
<i>Lybaert Gilbert</i>	<i>462 voix</i>	<i>Foucault Michel</i>	<i>311 voix</i>
<i>Cairoli Giangaleazzo</i>	<i>374 voix</i>		

*Réunion constitutive du Conseil d'Administration*

Le 3 mars s'est tenue avec les membres titulaires et les membres suppléants, la réunion constitutive du nouveau CA sous la présidence du doyen d'âge, Philippe Loir. Elle a débuté par un débat sur les tâches qui attendaient le nouveau CA. La défense de nos pensions, la lutte pour le maintien du parallélisme entre rémunérations des pensionnés et des actifs et la défense de la Méthode ont été considérées comme des tâches urgentes et prioritaires. Il a été reconnu que cette priorité nécessitait une présence forte de la Section au niveau de l'International compte tenu de la compétence de ses experts et de leur proximité géographique avec les autorités communautaires. L'opportunité d'augmenter dans les années à venir, par une politique appropriée, le nombre des adhérents par rapport au nombre total des pensionnés en Belgique a été également soulignée.

Après ces discussions qui ont bien délimité les enjeux et permis de faire régner un esprit consensuel, le CA a désigné par vote :

<i>Président :</i>	<i>André Vanhaeverbeke</i>
<i>Vice-présidents :</i>	<i>Ludwig Schubert et Dominique Deshayes</i>
<i>Représentants au sein du CA international :</i>	
○ <i>Titulaires :</i>	<i>André Vanhaeverbeke et Ludwig Schubert</i>
○ <i>Suppléants :</i>	<i>Dominique Deshayes et Pierre Blanchard</i>
<i>Trésorier :</i>	<i>Gilbert Lybaert</i>
<i>Secrétaire :</i>	<i>Yvette Demory</i>

Un joyeux vin d'honneur qui rassemblait les anciens et nouveaux membres du CA ainsi que des membres du Bureau électoral a clôturé cette importante séance du nouveau CA.



Le nouveau Conseil d'administration. Manque sur la photo J-B. Quicheron, absent ce jour-là.

- **Elargissement de l'Accord de partenariat avec les Institutions européennes**  
*Philippe Loir*



**E**n février 2008, l'AIACE Internationale a signé un Accord de partenariat avec la Commission. Cet accord, reposant sur la représentativité de l'AIACE (20% au moins du nombre des pensionnés dans au moins 9 Etats-membres), lui reconnaît un rôle d'intermédiaire entre les pensionnés et la Commission pour améliorer leur information et faciliter leurs démarches administratives. Par cet accord, l'AIACE est également invitée à participer, dans le cadre du dialogue social, à toutes discussions et propositions de décisions affectant les intérêts des pensionnés et à participer aux délibérations des différents Comités de la représentation statutaire du personnel. La Commission et l'AIACE mettent désormais également en œuvre un programme d'actions sociales spécifiques.

Comme il s'agit d'activités concernant l'intérêt commun, la Commission attribue à l'AIACE en contrepartie une aide logistique et financière destinée à réaliser ses objectifs et à financer son fonctionnement.

L'AIACE est une organisation ouverte à tous les pensionnés de toutes les institutions communautaires, ceux provenant de la Commission y sont certes les plus nombreux, mais nombre de pensionnés des autres Institutions en sont membres et il était nécessaire qu'un accord similaire à celui passé entre la Commission et l'AIACE soit signé avec ces Institutions. C'est ce à quoi se sont attelés les responsables de l'AIACE Internationale.

C'est chose faite depuis le 13 janvier 2011 pour le Parlement européen et depuis le 18 janvier pour le Comité des Régions et le Comité économique et social. La Cour des Comptes et la Cour de Justice ont également signé cet accord alors que les négociations sont toujours en cours avec le Conseil des Ministres.

Ainsi, après plus de 40 années d'existence, l'importance et l'utilité de l'AIACE, le sérieux et l'engagement de ses membres sont désormais reconnus par les institutions communautaires.

- **Echos du Conseil d'administration international de l'AIACE**

*Philippe Loir*

**A**ndré Vanhaeverbeke et Philippe Loir ont représenté la Section au CA international qui s'est tenu les 14 et 15 mars 2011 dans les locaux de la Cour de Justice européenne à Luxembourg. Ce fut l'occasion pour beaucoup de découvrir un bâtiment aux vastes espaces, à l'architecture austère et monumentale, propre à exprimer la majesté et la suprématie du Droit dans les Institutions Européennes. C'est dans ce lieu symbolique que le président international, Gérald Coget, a signé le 15 mars avec le Greffier de la Cour, M.A. Calot Escobar, le cinquième Accord de partenariat entre l'AIACE et les institutions européennes.

Le combat pour **les rémunérations et les pensions** a été au cœur des débats de la première matinée. Rappelons que, lors de sa dernière réunion du mois d'octobre, le CA avait décidé d'envoyer au Président Barroso et au Vice-président Šefčovič une lettre<sup>1</sup> pour attirer leur attention sur le problème de la défense des pensions. Cette lettre qui, si elle a fait l'objet d'un accusé de réception, n'a pas reçu de réponse sur le fond, la Commission n'ayant semble-t-il pas encore arrêté sa politique dans ce domaine.

Mais la pression du Conseil contre le régime des pensions et des rémunérations est passée depuis lors à la vitesse supérieure. Par une déclaration de décembre 2010 le Conseil tente de mettre hors vigueur la Méthode via la clause d'exception prévue dans la Méthode elle-même en cas de crise grave et soudaine, qualificatifs que l'AIACE estime ne pas correspondre à la réalité économique actuelle et devant donc être combattus. D'autre part, sur proposition du groupe Statut, le Conseil sous présidence hongroise a invité la Commission à faire d'ici la fin de l'année 2011 des propositions appropriées en vue de la modification du Statut portant sur tous les éléments du régime de pensions. Suivant les termes employés par notre collègue Ludwig Schubert, il s'agit là d'une déclaration de guerre contre le Service public européen dont elle réduirait considérablement le pouvoir d'attraction auprès des meilleurs jeunes européens.

Le CA a avalisé les orientations des actions futures présentées par le Président Coget et par Ludwig Schubert pour réagir devant cette situation. Sans moyens d'action directe, l'AIACE, dont l'expertise est reconnue, doit d'abord mener un travail d'information, de pédagogie, auprès des Services et organismes communautaires qui traitent de ces questions. C'est d'autant plus nécessaire que la politique de rotation systématique des directeurs et chefs d'unité au sein de la Commission a conduit à remplacer des responsables compétents et informés.

---

<sup>1</sup> Cette lettre a été publiée dans le n° 86 de VOX p.14.

L'AIACE veut faire respecter par la Commission les dispositions prévues dans l'article 3 de l'Accord de partenariat qui prévoient qu'elle est informée et participe à toutes négociations dans le contexte du dialogue social, ce que la Commission a omis de faire, de manière systématique, jusqu'à présent, sur ce dossier.

Cette action de l'AIACE doit être menée en liaison avec les syndicats et les OSP d'autant plus que les actifs sont au premier chef concernés par les modifications futures du Statut. (Les « droits acquis » des pensionnés s'ils sont protecteurs peuvent néanmoins être remis en cause si la Méthode n'est pas reconduite ou si des « prélèvements » sont instaurés.)

En préalable à des discussions à plus haut niveau avec le directeur général et le vice-président Marcos Šefčovič, l'AIACE va rencontrer prochainement les responsables du Statut, à savoir des «Affaires juridiques, de la communication et des parties prenantes» à la DG Relations Humaines.

Pierre Blanchard a fait le point sur **la situation de la CGAM**. Cette situation désormais bien connue n'a pas évolué : la caisse maladie est en déficit et les fonds de réserve sont ponctionnés pour faire face aux dépenses. La Commission n'a toujours pas arrêté sa position, ni décidé si elle devait proposer d'augmenter les cotisations ou de réduire les taux de remboursement. Elle préconise pour le moment des mesures pour diminuer les dépenses en passant des contrats avec la médecine privée et en suscitant la concurrence en lançant des appels d'offre auprès des prestataires de service médicaux

Didier Hespel, responsable de **l'équipe organisatrice des Assises**, a fait des propositions pour les Assises 2011. L'organisation des Assises doit répondre à des critères de coût, de facilités d'accès par voie aérienne, de capacités hôtelières, d'opportunité politique et d'agrément qui sont difficilement conciliables entre eux et qui ont donné lieu à des discussions animées.

Didier Hespel a proposé un projet déjà bien avancé pour des Assises 2012 à Malte. Cette proposition n'a pas reçu pour le moment l'accord du CA qui a demandé, pour décision à Riga, que des propositions pour Budapest et Ljubljana lui soient également faites.

Durant la deuxième partie de la réunion consacrée à des **rencontres avec les responsables de l'Administration**, le CA a fait connaissance avec Janette Sinclair, la nouvelle chef d'unité de la Politique Sociale. Cette dernière a promis de relayer auprès de sa hiérarchie les demandes de rencontre de l'AIACE avec les responsables du dossier rémunérations-pensions.

Dans le dossier de la valorisation de l'expérience des anciens, Monique Théâtre a souligné la volonté de l'Administration d'obtenir une décision de la Commission à ce sujet en résolvant les problèmes techniques qui restent en suspens et en organisant un retour d'expérience de la part des DG qui ont déjà profité de cette expérience.

Elle a informé qu'une enquête sur l'évaluation des services rendus par le PMO serait lancée prochainement auprès de 5.300 pensionnés sélectionnés suivant des critères complexes.

• **Activités de la section Belgique au 2<sup>ème</sup> semestre 2011**

« Voyage-découverte en République de Macédoine » du 3 au 9 septembre 2011

Il semble que le titre de ce voyage-découverte ait suscité de vives réactions de la part de nos amis grecs. Nous le regrettons, car il n'entre pas dans nos intentions, lors de l'organisation de nos voyages, de créer des polémiques au sujet de situations politiques existantes.

Quelle que soit l'histoire de cette région, et afin de ne déplaire à personne, nous confirmons que le voyage organisé du 3 au 9 septembre prochain se déroulera dans l'Ancienne République yougoslave de Macédoine (comme mentionné dans le texte de présentation du circuit), c'est-à-dire dans l'ARYM ou la FYROM.

Yvette Demory

• **L'hiver au soleil du Sénégal, 15-26 février 2011 ou l'AIACE sous les tropiques**

Monique Saxel

**T**hérèse Detiffe continue d'élargir son exploration du monde, en emmenant sa cohorte de « jeunes » retraités (45) au sud du tropique du Cancer, au Sénégal. Le hasard a permis au président d'être témoin de leurs émerveillements, de leur dynamisme entièrement partagés par les deux nonagénaires qui n'ont pas eu peur des mauvaises routes, des moustiques, des coups de chaleur. En tous cas, la majorité était enchantée. Écoutons le récit de l'épopée par le troubadour du groupe,....



♪ ... Laisant le Nord et la Belgique,  
Le ciel gris et le froid glacial,  
Mettons le cap sur l'Atlantique  
Pour arriver au Sénégal !  
Saly, nous voilà  
Vive la Teranga

♪ ...Car il y a longtemps que  
Thérèse,  
Sans jamais perdre le moral  
Voulait nous mener bien à l'aise  
À un séjour au Sénégal.

Pour arriver ici, nous avons pris l'**avion**.  
Mais pour excursionner, des **cars**, ou des **camions**  
Où nous avons connu des frissons d'aventures  
Au prix – modeste en somme – de quelques courbatures !  
Il nous fallut aussi emprunter des bateaux :  
Avec l'aide efficace de quelques gars costauds  
On nous hissa au mieux à bord de deux **pirogues**

Pour être bien à l'aise tout le temps qu'elles voguent.  
Pour aller à Gorée, la **chaloupe** est au port  
Avec 300 personnes naviguant à bord.  
J'ai un petit regret .. peut-être une idée folle,  
De n'être pas allée avec une **carriole**  
Par ici ou par là, seule ou en caravane,  
Au pas tranquille et lent d'un cheval ou d'un âne

**NOUS AVONS VU!**

Dans le **Saloum**, en très modeste caravane,  
Nous avons cahoté à travers la savane,  
Découvrant des vautours, des milans, des zébus.  
Le **village Serere** était l'un de nos buts :  
On a pilé le mil, visité et dansé.  
Passant par une **école**, on a bien écouté.  
Au bord de la **mangrove** et des palétuviers,  
Hérons, grues et flamants. Aussi des éperviers ?  
Pélicans, cormorans. Nous avons admiré,  
Sans oublier surtout les **baobabs sacrés**.

Dans l'**île de Gorée** d'où partaient les esclaves.  
Pour découvrir la faune, allons jusqu'à **Badia**.  
Au détour des palmiers, baobabs, acacias,  
Paresseux crocodiles, girafes dédaigneuses,  
Phacochères, impalas, autruches baladeuses,  
Buffles, rhinocéros, baobab éléphant,  
Ceux que j'ai oubliés ou ratés en passant !  
**Joal-Fadiouth**, la patrie de Sedar Senghor.  
Dans l'**île aux coquillages**, grands ponts et petit port,

Le **Lac Rose** était bleu, tout ourlé de sel blanc.  
 Au bord de l'Océan aux lourds rouleaux d'argent,  
 Près du **village Peul**, circulant dans les dunes,  
 Comme un **Paris-Dakar** .. sans avarie aucune  
 Mais quelques émotions qui secouent et remuent !  
 Et le drink qui suivit a été bienvenu  
 Nous avons vu **Dakar**, la ville capitale,  
 Monuments et marché, visé la cathédrale,  
 Avant de découvrir un passé plutôt grave

L'église, la mosquée, et le vieux cimetière  
 Où depuis bien longtemps on y repose en frères.  
**M'bour**, qui n'est pas bien loin, son marché, ses  
 pêcheurs,  
 Animé et bruyant, de toutes les couleurs.  
 Et les petits enfants de cette **pouponnière**  
 Qu'on voudrait voir grandir en vie pleine et  
 entière.  
 Nous avons eu **ici** le repos, la piscine,  
 L'océan, les jardins, bar et bonne cuisine,  
 La danse et la musique, même dîner en brousse  
 Et aussi le farniente si l'envie nous y pousse !

### EN CONCLUSION

Comme à l'accoutumée, terminons en gala,  
 Contents d'être venus, de nous retrouver là.  
 Pour que notre séjour reste un bon souvenir,  
 Que nous ayons, peut-être, envie de revenir,  
 Grand merci à tous ceux qui se sont occupés  
 Des mille et un soucis pendant notre équipée

♪ ... Nous avons fait un beau voyage ..  
 Admiré tant de paysages  
 Que nous en restons éblouis avant de rentrer au  
 pays.  
 Nous avons fait des découvertes ...  
 Mais l'on sait que ce n'est pas fini  
 C'est l'AIACE qui vous le dit !

- **10 ans de balades et 3008 km parcourus**  
*Jeannine Franchomme*

Le groupe de marcheurs de l'AIACE, section Belgique, créé par Thérèse Detiffe et Jeannine Franchomme il y a dix ans, organise une balade de +/- 15 km tous les 15 jours. Il s'agissait à l'époque d'une nouvelle activité pour les pensionnés membres de l'AIACE. Pour les 10 ans d'existence de cette activité, un repas en commun a été organisé et une brochure a été distribuée, on peut la feuilleter au secrétariat de la section.

Association Internationale des Anciens  
des Communautés Européennes

AIACE Section Belgique

**Dix ans de balades**

10 ans  
2000-2010 : 10 ans de balades et 3008 km parcourus !  
Dix ans, ça se fête !  
Fait tout dans les couleurs de l'écrit !

Marcher, c'est bon pour la santé ! Le corps médical suggère de  
saisir toutes les occasions de marcher. Dès lors, en 2000,  
Jeannine Franchomme et Thérèse Detiffe ont décidé de créer un  
groupe de marcheurs, il s'agissait d'une nouvelle activité pour  
les pensionnés, membres de l'AIACE, section Belgique.

En septembre 2000, un appel aux marcheurs, membres de  
l'AIACE a donc été lancé dans l'Écrin n° 14, voici ce qu'il  
proposait :

Thérèse Detiffe Jeannine Franchomme

« La balade, la marche à pied : cela vous dit ? Certains ancien(ne)s nous ont demandé  
d'organiser des marches à pied (en semaine ou le week-end), au titre de l'AIACE, section  
Belgique. Et ceci afin de se rencontrer entre collègues et de partager l'amour de la nature, et  
enfin de faire du bien à la santé. Il ne s'agit nullement de faire concurrence aux cercles  
existants - qui organisent souvent des marches hebdomadaires de 20-25 km - mais bien de  
réaliser des marches hebdomadaires de 8-10 km et éventuellement un peu plus, suite à la  
demande. Il ne s'agit pas non plus d'organiser de « petites balades », où l'on s'arrête toutes  
les 10 minutes pour admirer le paysage, il y a aussi de très nombreux cercles qui les

1

Au cours de ces 10 ans, et des 3008 km parcourus, 229 balades ont été réalisées en général dans les 2 Brabant mais aussi parfois plus loin en Belgique. Suivant les saisons, le groupe se compose de 8 à 20 marcheurs. Il y a encore parmi nous des participants de la première heure, mais chaque année de nouveaux marcheurs s'ajoutent au groupe. D'autres nous quittent, la marche leur devenant plus pénible. Tous sont des anciens de nationalité différente, on parle plusieurs langues le long des sentiers. ! La bonne humeur est toujours au rendez-vous, les balades se terminent autour d'un verre dans un café pittoresque. Chaque année, le groupe de marcheurs organise un séjour de quelques jours – appelé mid-week - comprenant des balades de 20 à 25 km par jour, elles sont été mises au point par Jean-Pierre Henskens, notre guide depuis ces dix ans. Nous avons été dans la région de Libin, à Robertville, à Wellin, à Ouren, sur la Côte

d'Opale, et au Grand-duché de Luxembourg. Cette année nous irons à Spa. De temps à autre, l'écho en en été fait dans l'Ecrin. Très vite aussi, une certaine relève a été organisée et, à tour de rôle, des marcheurs organisent l'une ou l'autre balade dans un endroit qu'ils connaissent mieux.

Dix ans ont passé, nous avons fait nôtre la devise des « sentiers de grandes randonnées » qui dit «un jour de sentier = dix jours de santé»... Après 3008 km parcourus, combien de jours de santé n'avons-nous pas emmagasinés, à vous de compter !

- **Connaissez-vous notre groupe de yoga ?**

L'homme moderne désire conserver le plus longtemps possible un aspect jeune, le yoga a l'avantage d'aider à y contribuer. Cette pratique s'efforce, non seulement de garder une jeunesse apparente, mais aussi la vraie jeunesse mais aussi de montrer que l'homme ne devrait pas nécessairement connaître la décrépitude de la sénilité même à un âge avancé



Nous, les Anciens, qui avons beaucoup de connaissances dans différents domaines – entre autres les domaines de la nutrition et de la santé – connaissons-nous le yoga ?

C'est une discipline respiratoire avant tout, avec prise de conscience de son propre corps ... tel qu'il est. En effet, c'est le souffle qui guérit, c'est le souffle qui soigne, c'est le souffle qui redonne confiance, ...

Si vous avez envie de pratiquer avec nous, nous vous donnons rendez-vous en septembre, tous les mardis de 15h00 à 16h00, rue de la Science, 27, au premier sous-sol.

De la part d'Adèle Lucaroni, tél. 02.779.08.84 et GSM 0498-24 07 46.

❖ **Questions européennes**

- **Lisbonne, un an après**  
*Daniel Guggenbühl*



Plusieurs personnalités éminentes, dont un membre du cabinet du Président du Conseil Européen mais aucun représentant de la Commission, se sont réunies en janvier dernier dans le cadre de l'European Policy Centre<sup>2</sup> (EPC) pour un échange de vues sur la mise en œuvre du traité de Lisbonne plus d'un an après son entrée en vigueur. L'EPC est un «think tank» indépendant dont les travaux portent sur les problèmes de l'intégration européenne. Essayons de résumer cette discussion.

---

2 European Policy Centre, 155, rue de la Loi, 1040 Bruxelles. [www.epc.eu/](http://www.epc.eu/)

Cette première année d'application du nouveau traité coïncidait avec une période de crise économique et fut une «année horrible pour l'Europe», accompagnée d'une méfiance croissante de l'opinion publique des Etats membres à l'égard de l'Union européenne dont nous avons fait état dans l'Écrin 53. Ce contexte difficile devrait donc inciter à une certaine indulgence à l'égard du traité, qui a du reste – comme suite à la crise – déjà fait l'objet de propositions de révision.

Le représentant du président du Conseil européen a décrit le traité comme «un grand paquet de petits changements», son mérite étant d'avoir consacré le Conseil européen comme une institution de plein droit, indépendante de la législature. La grande nouveauté, c'est le fait que le président «semi-permanent» représente une continuité qui fait défaut aux présidences semestrielles tournantes. Mais il n'en reste pas moins, comme l'a relevé un représentant de la présidence belge sortante, que les présidences tournantes sont toujours à la tête de neuf conseils sectoriels sur dix, ce qui est loin d'être négligeable.

Il fut aussi question du Service européen pour l'action extérieure (SEAE), que les participants semblent encore observer avec un certain scepticisme. Ce serait un rêve, a dit l'un d'eux, d'imaginer que le SEAE puisse être à même d'élaborer à lui seul une politique étrangère unique de l'Union européenne. Avec Lisbonne, les relations extérieures relèvent toujours du domaine intergouvernemental. Dans sa nouveauté, le SEAE est une source de complications et, en même temps, il engendre des impatiences et des attentes. De fait, la tâche de la Haute Représentante s'avère difficile et multiple : elle remplace Javier Solana et le commissaire aux relations extérieures, préside le conseil affaires étrangères et doit en même temps s'efforcer de rendre cohérente la politique étrangère.

*Au plan administratif, nous savons maintenant que la Commission a transféré au SEAE un certain nombre de directions et unités avec quelque 2.800 fonctionnaires et autres agents et que le Service a absorbé la direction générale RELEX. Les délégations de la Commission dans les pays tiers et auprès des organisations internationales, devenues délégations de l'Union européenne, ont subi de profonds changements : les secteurs administratifs et politiques ainsi que l'information de ces délégations ont été transférés en bloc au SEAE, alors que tout ce qui relève, dans les délégations (quelque 4.000 personnes) du commerce, du développement et de la gestion financière reste dans le giron de la Commission et plus précisément des directions générales TRADE ou DEVCO. Il s'agit donc d'une construction assez compliquée dont nous ne donnons ici qu'une esquisse schématique.*



Les participants à la réunion de l'European Policy Centre ont relevé qu'il conviendrait de décider rapidement qui, de la Haute Représentante, du Président de la Commission ou du Président du Conseil européen s'exprimera au nom de l'Union européenne dans les organisations multilatérales. De façon générale, ils ont l'impression que le Président du Conseil européen et celui de la Commission ont parfois du mal à accorder leurs violons, alors que la nécessité s'impose à l'UE, en particulier dans le domaine extérieur, de s'exprimer d'une seule voix. D'où la suggestion émise que les fonctions des deux présidents pourraient, à terme, être fusionnées, ce qui permettrait de mettre fin à la confusion actuelle. Affaire à suivre.

- **La Tunisie et l'Europe**  
*João Mateus Tique*



Le déclenchement des mouvements populaires de protestation en Tunisie et l'issue aussi soudaine qu'inespérée que constitue l'abandon sans réaction du pouvoir par le Président Ben Ali, a marqué les esprits en Europe et ailleurs. Certains hommes et femmes politiques ont eu beaucoup de mal à s'adapter à une telle évolution et en ont pris pour leur grade, tellement leurs déclarations se sont trouvées, à un moment, en décalage par rapport à une situation nouvelle et à certains égards, mal connue, dans ce pays.

Une telle évolution était-elle prévisible, en regardant de l'autre côté de la Méditerranée ? Certainement pas, d'autant plus que les instruments de coopération technique et financière liant la Communauté et la Tunisie fonctionnaient de façon exemplaire depuis 1976 lorsque le premier accord a été signé et depuis, ce pays a toujours été considéré comme un des bons élèves de la classe.

Cette coopération est devenue encore plus étroite et plus approfondie avec la signature des accords d'association en 1995 qui établissaient un régime de libre-échange, avec toutefois des limitations concernant les produits agricoles. En fait, l'idée largement répandue était que la croissance économique et le développement humain de la Tunisie ne pouvaient que conduire inévitablement à la libéralisation progressive de la société de ce pays.

Les Européens n'ont pas réagi sauf quelques membres du Parlement européen. Les voix qui s'élevaient parfois pour dénoncer les exactions d'un pouvoir autoritaire et répressif venaient notamment des milieux liés à la Ligue des Droits de l'Homme et concernaient surtout les membres du mouvement islamiste Enhada. L'écho de ces voix avait du mal à percer car, l'amalgame était vite fait entre l'activité d'une opposition démocratique, laïque et moderne et les dangers qui pouvaient advenir du gonflement du mouvement islamiste. Il faut dire que le contexte régional, notamment en Algérie avec l'émergence du FIS, n'était pas favorable à une autre forme de pensée.

Aujourd'hui et à ce stade, on peut dire que ce genre de craintes est dépassé, car la révolution à laquelle nous assistons est le fait d'un mouvement qui a puisé ses forces dans le ras le bol d'une jeunesse qui a évolué vers la modernité mais qui se trouve malgré tout mise à l'écart des bénéfices de la croissance économique.

Tous les efforts de généralisation et d'amélioration de l'éducation de base et de la formation professionnelle auxquels la coopération européenne a apporté aide financière et assistance technique, ne sont pas étrangers à l'émergence d'une jeunesse bien formée mais souvent privée d'emplois à la hauteur de ses compétences et ambitions.



Ce sont ces jeunes qui ont fait tomber, comme un fruit mûr, un pouvoir miné par la routine et la corruption, incapable de comprendre et de réagir aux demandes d'une société où la modernité et l'ouverture sur le monde ne pouvaient plus se satisfaire d'un gouvernement lourd et sans vision d'avenir.

Les hommes qui portent la responsabilité de mener à son terme ce qu'on appelle la révolution du jasmin, font preuve de beaucoup de maturité dans la façon de conduire ce processus de rupture pacifique avec le passé et nous devons leur faire confiance pour qu'ils conduisent le bateau en haute mer.

La Tunisie avance bien sur la voie qu'elle a choisie et ne devrait pas attendre davantage l'issue des autres mouvements dans les pays voisins et ceci pour le cas où certains estimerait utile de mettre dès à présent en route une nouvelle version de l'Union pour la Méditerranée beaucoup plus axée sur les aspects politiques.

Une période transitoire s'ouvre maintenant afin de préparer l'acte électoral du 24 juillet et la désignation d'une Assemblée Constituante. La route vers la démocratie, la liberté d'expression et l'Etat de droit serait alors ouverte pour la Tunisie, laquelle, en cas de succès, pourrait devenir un exemple pour tous les pays voisins qui cherchent par leurs propres moyens la voie qui leur conviendra.

Déjà une cinquantaine de nouvelles formations politiques se préparent pour participer à cette joute électorale, parmi lesquelles, le mouvement islamiste Enhada, qui vient d'être légalisé, apparaît comme un acteur majeur.

La Tunisie a toutefois besoin de récupérer au plus vite la confiance extérieure et de reprendre une activité économique, notamment dans le secteur touristique qui tourne au ralenti depuis quelques mois. L'actuel gouvernement de gestion des affaires courantes doit malgré tout établir des priorités économiques qui peuvent servir de base à un programme d'aide spécifique de l'Union Européenne et de financement de projets par la Banque Européenne d'Investissement.

Ce volet économique ne devrait exclure aucune forme d'assistance communautaire en termes de savoir-faire du processus politique si, bien entendu, une telle demande était formulée en ce sens par le gouvernement tunisien.

## ❖ Culture et Europe

- **Relire Madame de Staël, une Européenne au 19<sup>e</sup> siècle**  
*Daniel Guggenbühl*

**M**adame de Staël (1766-1817) est née Anne-Louise Germaine Necker. Elle était la fille de Jacques Necker, un banquier genevois protestant qui fut aussi le dernier ministre des finances de Louis XVI. Elle a d'abord vécu à Paris, où elle est née, fréquentant le salon littéraire de sa mère avant de créer le sien, et épousa en 1786 l'ambassadeur de Suède auprès du Roi, le baron de Staël-Holstein, dont elle se sépara en 1800. Germaine de Staël accueillit d'abord favorablement les idées de la Révolution mais, adepte d'une monarchie constitutionnelle, elle dut s'exiler quelque temps en Angleterre quand la Révolution commença à dégénérer. Par la suite elle crut, dans un premier temps, voir en Bonaparte un porte-drapeau de la Révolution et de l'idéal de liberté. Elle déchantait cependant après le coup d'Etat du 18 brumaire et entra en opposition à Napoléon au point d'être bannie par celui-ci et obligée de quitter le pays en 1803 pour se réfugier dans la propriété familiale des parents Necker à Coppet, près de Genève. Coppet devint alors un véritable foyer culturel européen où défilèrent

les grands esprits du début du siècle. Madame Récamier a fait partie des visiteurs. Ces réunions, qui se tenaient pendant la saison estivale, furent appelées «Groupe de Coppet». Germaine de Staël les animait, elle parlait beaucoup mais savait aussi écouter et faire ensuite siennes les idées exprimées par ses invités.

Grande amoureuse aux multiples liaisons, passionnée, possessive, dominatrice et souvent difficile à supporter, elle s'est fait connaître par de nombreuses œuvres littéraires, que personne ne lit plus aujourd'hui, dans lesquelles elle abordait de manière critique les questions politiques et sociales de son temps et dénonçait en particulier la condition des femmes. Elle eut une liaison orageuse de dix ans avec Benjamin Constant, juriste et écrivain, esprit brillant d'origine suisse comme elle et, comme elle, ouvert sur l'Europe. Sans cesse, les réconciliations succédaient aux disputes et scènes de jalousie. Jusqu'à la fin de l'Empire, Napoléon, dont les thuriféraires d'aujourd'hui oublient qu'il était à la tête d'un Etat policier, la fit espionner et poursuivre, l'obligeant à quitter la Suisse pour se réfugier en Suède et en Angleterre à partir de 1810. C'est avec Benjamin Constant qu'elle fit, en 1804, un premier voyage en Allemagne, au cours duquel elle rencontra Goethe, Schiller, Wieland, August Wilhelm Schlegel, des artistes et des philosophes. Elle découvrit la fermentation intellectuelle qui régnait dans ce pays et voulut faire connaître en France le romantisme naissant et la «nouvelle philosophie» allemande de l'époque. Elle ne reviendra en France qu'en 1814.



C'est en 1808 qu'elle entreprit d'écrire son livre *De l'Allemagne* sur lequel nous aimerions nous attarder ici. Elle le fit imprimer deux ans plus tard mais, considéré comme subversif, le livre fut saisi et détruit sur ordre de Napoléon. Il réussit néanmoins à passer à la postérité parce que des manuscrits et des épreuves ont pu échapper à la vigilance des sbires. L'Allemagne actuelle n'a plus grand chose à voir avec celle décrite par Madame de Staël. Au début du 19ème siècle, c'était un conglomérat de petits Etats à côté desquels avait émergé une puissance en devenir : la Prusse. Notre femme de lettres est fascinée par Weimar, qu'elle appelle «capitale littéraire de l'Allemagne» et où elle rencontre les têtes pensantes de la ville, elle entre dans les salons littéraires de Berlin, «une grande ville dont les rues sont très larges, parfaitement bien alignées, les maisons belles, et l'ensemble régulier... ». Elle veut donc faire connaître au public français ce pays, largement ignoré, qu'elle considère comme «la patrie de la pensée».

Alors qu'en ce début de siècle, la littérature française est, selon elle, devenue stérile et figée dans le classicisme, les lettres allemandes font toute leur place à la nature, à la puissance des sentiments et aux traditions populaires. Elle analyse méticuleusement les grandes œuvres théâtrales, la poésie et la philosophie allemandes et elle fait découvrir l'effervescence régnant dans le milieu des historiens, des savants, des philosophes ou des artistes. On est étonné de l'insatiable curiosité intellectuelle de cette femme et de la perspicacité de ses observations, mais on doute qu'elle ait pu pénétrer les subtilités de la philosophie kantienne.

Madame de Staël est cependant loin d'être aveugle. Ainsi, si elle découvre un peu partout, par exemple dans les jardins, un certain amour du beau, et si les Allemands lui paraissent avoir le sens de la justice, de la loyauté et de l'esprit de chevalerie, elle observe aussi la grossièreté des gens du peuple, leur lenteur et leur lourdeur. De plus, elle estime qu'ils «respectent la

puissance» et «sont vigoureusement soumis» à l'autorité. «Leur empressement gracieux et complaisant fait de la peine», dit-elle.

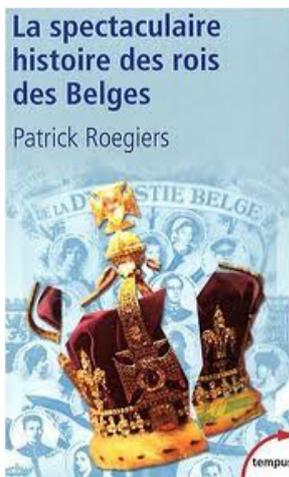
Germaine de Staël a côtoyé tout au long de sa vie des personnalités du monde politique et culturel européen et elle a sillonné, avec les moyens de déplacement de l'époque, des pays comme l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie, la Russie ou la Suède. En même temps, sa vie sentimentale n'a jamais cessé d'être agitée. Moins d'un an avant sa mort, elle épousa secrètement, à cinquante ans, un jeune officier suisse, son cadet de plus de vingt ans. A-t-elle été une des grandes figures de la pensée européenne de son temps ? Sans doute pas. Elle a plutôt laissé son empreinte d'agitatrice d'idées, voire de propagandiste politique, d'inlassable chantre de la liberté et d'avocate convaincue du dialogue entre les cultures.



*Le château de Coppet, sur les rives du Léman à quelques kilomètres de Genève, a gardé tout son charme. Vous y accédez par une longue allée de platanes et vous pourrez y visiter plusieurs pièces restituant le décor de l'époque telles que la chambre de Madame de Staël, celle de Madame Récamier, la bibliothèque ou le Grand salon, d'où vous aurez une belle vue sur le lac et les sommets alpins.*

- **Lu pour vous « La spectaculaire histoire des Rois des Belges » de Patrick Roegiers**

**Q**ue voici un livre intéressant à lire ! Il est également très utile pour comprendre le fonctionnement de ce petit pays qui fait parler beaucoup de lui pour le moment.



D'une plume alerte, imagée, vivante, parfois ironique et souvent amusante, l'auteur, largement documenté, nous conte l'histoire méconnue de la vie des 5 rois qui ont régné sur notre territoire depuis que Léopold Ier de Saxe Cobourg Gotha prit possession du trône le jeudi 21 juillet 1831.

Ce livre se lit comme un roman-feuilleton et nous apprend, au fil des pages, les raisons très complexes qui ont amené le pays à tant peiner pour trouver un gouvernement.

*Yvette Demory*

❖ **Questions générales**• **Devoir d'ingérence et Realpolitik***André Vanhaeverbeke*

**D**e tous temps et en règle générale, les relations internationales sont régies par la realpolitik privilégiant intérêt national et réalisme, ce que le général de Gaulle synthétisait en disant « les Etats n'ont pas d'amis, ils n'ont que des intérêts ». Durant ces dernières années, se sont néanmoins développées et parfois pratiquées de nouvelles doctrines sous les sigles de « devoir d'ingérence » allant même jusqu'au « droit d'ingérence » : on peut ou on doit se mêler des affaires intérieures d'un pays si les droits de l'homme ou pire encore les simples droits humanitaires sont malmenés. C'est manifestement le cas de la Libye où, face aux soulèvements populaires, la réaction du pouvoir est parfois excessivement sanglante. Il s'agit donc là d'un concept sympathique, correspondant d'ailleurs en droit pénal européen à l'obligation « d'assistance à personne en danger », et qui constitue un élément important de la politique extérieure de l'UE lorsque celle-ci peut s'exprimer. Mais il est clair qu'il ne peut être utilisé qu'avec une très grande prudence et beaucoup de pragmatisme.

Le cas de la Libye est intéressant à cet égard car, avant la révolte, et en termes de realpolitik, ce pays ne nous posait aucun problème majeur : régime à l'Islam modéré ayant éradiqué ses islamistes radicaux, nous donnant accès à son pétrole, bloquant les flux de migrants vers l'Europe, etc. Ni l'Europe ni les Etats-Unis n'avaient d'intérêts cachés pour le faire sauter. Nul étonnement donc que certains Etats Membres hésitent à s'y attaquer. De plus, l'Europe n'avait pas une grande légitimité pour prêcher la vertu au monde arabe, compte tenu de l'ambiguïté de ses politiques à son égard, dont la moindre n'est pas le problème palestinien : c'est donc à juste titre qu'on peut l'accuser d'appliquer ses normes selon deux poids et deux mesures. D'où l'impératif d'obtenir avant toute intervention militaire un mandat des Nations unies, évitant de donner un aspect de croisade à l'intervention occidentale, mais qui ne pouvait bien sûr que la retarder et la rendre plus complexe. Heureusement il n'y avait pas de problème militaire, étant donné qu'il était de notoriété publique que l'armée libyenne suffisamment forte pour trucidar sa propre population, ne pouvait, du fait de sa désorganisation, s'opposer à des forces armées modernes. Risque zéro donc en termes militaires, à condition de ne pas se muer en force d'occupation comme en Irak. Le point faible de l'opération réside plutôt dans le flou des finalités politiques de l'intervention : qui sont les révoltés ; ont-ils une chance de tenir tête aux forces de Kadhafi, même démunies d'aviation, après la fin de l'intervention militaire ? Celle-ci est un pari, au mieux un « missile à tête chercheuse » : vu l'urgence humanitaire, on pare au plus pressé, mais on n'a pas de stratégie de sortie du conflit. Il faudra improviser, ce qui dans le contexte des Nations Unies et des hésitations européennes, risque d'être difficile.

A la lecture des diverses situations liées aux « printemps » arabes, il se confirme donc que la doctrine de l'ingérence doit être manipulée avec d'extrêmes précautions, uniquement en tenant compte du contexte de la realpolitik et avec beaucoup de pragmatisme. Soyons plutôt Sancho Pança que Don Quichotte. Parlons de « responsabilité de protéger » plutôt que de « devoir ou a fortiori de droit d'ingérence ».

En termes de politique extérieure européenne, cette aventure libyenne nous ramène sur terre. Dans un cas complexe comme celui-ci, sans instrument militaire commun, sans modalités de décision autre que l'unanimité, une action conjointe européenne eût été miraculeuse. Déjà le fait d'agir au travers d'une coalition de quelques Etats Membres constitue un bon résultat. Dans le contexte européen actuel, c'est « moins que bien, mais mieux que rien ». On ne peut espérer faire passer la barre de deux mètres à une sauteuse dont le record personnel n'est que d'un mètre vingt !

- **Sept milliards d'êtres humains en 2011**

*Jean-Pierre Dubois*



Un rapport du Comité économique et social de l'ONU de février 2011 annonce que la terre comptera sept milliards d'êtres humains au cours de l'année 2011. Nous étions un milliard en 1804 ; l'accélération vertigineuse de la population mondiale date des quarante dernières années. Selon le Comité : «Si les niveaux actuels de fécondité sont maintenus dans les années à venir, nous serons bientôt sur terre un nombre non viable d'individus». Le scénario moyen, le plus probable, prévoirait un peu plus de neuf milliards en 2070 et une stagnation à ce niveau pendant bon nombre d'années.

En réalité, il semble très difficile de savoir comment va évoluer la population mondiale. Pour que celle-ci se stabilise ou baisse, il faudrait que le nombre moyen d'enfants par femme (indice synthétique de fécondité) passe sous le seuil de remplacement de la population pendant des dizaines d'années. Ce n'est pas évident, compte tenu des différences



selon les régions, les cultures, l'environnement, les ressources alimentaires, les migrations, le niveau de pauvreté, les modes de consommation, l'impact des changements climatiques (déjà très sensible dans des régions touchées par la sécheresse ou les inondations), etc...

Une chose est sûre : sans régulation, la population mondiale pourrait largement dépasser les neuf milliards en 2100. L'Europe est la région où le nombre moyen d'enfants par femme est le plus bas (1,53), il est de 2,26 en Asie et de 4,27 en Afrique, région qui, globalement, n'a pas atteint la transition démographique. En résumé, l'Europe et l'Amérique du Nord stagnent et vieillissent, l'Asie et l'Amérique Latine plafonnent et l'Afrique explose. L'Asie regroupe 60% de la population mondiale. Chaque année, la terre compte 80 millions d'êtres humains de plus. Un pays très pauvre comme le Niger a un taux de fécondité très élevé de 7,2 enfants par femme.

S'il n'est pas envisageable d'imposer des politiques coercitives, il serait sans doute temps de réinvestir dans les politiques de planification familiale, ainsi que dans les dépenses sociales de santé et d'éducation, dont nous savons qu'elles ont, à moyen terme, un impact sur le taux de fécondité. La pression destructrice de la population mondiale sur les ressources agricoles et sur l'environnement pourraient aussi amener celle-ci à s'autoréguler.

Les questions posées par l'accroissement de la population mondiale ne sont pas de celles dont se saisissent aisément les hommes politiques. Mais les tensions actuelles sur les matières premières agricoles contraignent à les envisager d'une autre manière. C'est ainsi que la question agricole et alimentaire sera un des points de discussion au G20. Comme le dit l'économiste Philippe Chalmin « Ce que les marchés constatent aujourd'hui, c'est la négligence dont a été victime, pendant des décennies, l'agriculture dans de très nombreux pays en développement,...alors même que, du fait de la croissance tant démographique qu'économique,

les besoins alimentaires ne cessaient d'augmenter ». Les conditions climatiques (sécheresse et inondation) ont aussi joué leur rôle, ainsi des ressources limitées en terre et en eau. Un exemple : en Chine, la dégradation des sols menace les terres agricoles riches en céréales dans certaines régions du nord.

On voit que les questions posées par l'accroissement de la population mondiale doivent être placées dans le contexte plus large des ressources disponibles, du niveau de pauvreté, de l'état de l'environnement et des changements climatiques. Le rapport de l'ONU intervient comme un salutaire rappel de la situation dans laquelle se trouve le monde présent.

- **Difficile cheminement vers la démocratie**

*Jean-Bernard Quicheron*



**N**ous qui avons œuvré et lutté pendant de longues années pour l'Europe, pour plus de justice, pour plus de richesses mieux réparties, pour l'absence de conflits armés sur le sol européen, assistons à une course pour la démocratie dans de nombreux pays arabes où les dirigeants ont installé des dictatures, ont confisqué le pouvoir pendant des décennies, se sont approprié les richesses du peuple laissant celui-ci dans un grand dénuement. Nous, qui avons eu de la peine à convaincre nos concitoyens des bienfaits de la démocratie<sup>3</sup>, voyons tout d'un coup qu'elle s'exporte lentement mais sûrement vers les pays arabes au prix de nombreux sacrifices humains. Certaines personnes se rendent compte qu'indirectement, notre modèle – très fragile et difficile à exporter - ne suscite plus trop d'enthousiasme sur nos propres sols, mais s'invite là où il y a quelques mois les personnes les plus avisées et les mieux renseignées n'avaient même pas vu se profiler l'ombre de la révolution.

De nombreux citoyens innocents seront probablement les victimes de ces soubresauts cruels mais porteurs d'espoir. Même l'instauration de la démocratie a un prix douloureux.

Nos hommes politiques et nos diplomates – soit très prudents soit prêts à minimiser les méfaits des dirigeants étrangers - n'ont rien vu venir ou n'ont pas voulu comprendre ni admettre qu'on ne pouvait pas impunément garder sous sa botte des peuples modernes, vivant dans un monde où l'information circule à la vitesse de la lumière. Même si les potentats essaient de museler la communication, il y a suffisamment de témoins pour apporter, qu'une interview, qu'une vidéo, le guide de la révolution libyenne apportant, lui aussi indirectement, à qui veut bien l'écouter – même en arabe – le premier témoignage de sa pugnacité mais aussi de sa folie. On peut espérer que l'aide humanitaire apportée par l'Europe sera correctement coordonnée.



<sup>3</sup> **Étymologie** : du grec *dēmos*, peuple (*Δῆμος*), et *kratos* (*κράτος*), pouvoir, autorité. La **démocratie** est le **régime politique** dans lequel le **pouvoir** est détenu ou contrôlé par le **peuple** (principe de **souveraineté**), sans qu'il y ait de distinctions dues à la naissance, la richesse, la compétence... (principe d'**égalité**). En règle générale, les démocraties sont indirectes ou **représentatives**, le pouvoir s'exerçant par l'intermédiaire de représentants désignés lors d'**élections** au **suffrage** universel.

Réjouissons-nous de ce sursaut de dignité acquis dans la douleur, car il est porteur d'espoir. Tout homme a légitimement le droit de vivre dans la dignité morale et économique que notre siècle – est-ce celui des lumières ou encore partiellement celui des obscurantismes – devrait pouvoir lui apporter.

Réjouissons-nous aussi qu'un modèle de société que d'aucuns qualifient d'utopique puisse faire tant d'émules et espérons que ces émules en deviendront des bénéficiaires.

- **La procrastination guette-t-elle les Anciens ?**

*Yvette Demory*



La procrastination<sup>4</sup> est l'art de remettre à demain ce que l'on pourrait faire le jour même.

Dans leur livre « Le voleur de temps »<sup>5</sup>, des chercheurs américains présentent ce penchant comme dépendant d'états psychologiques et philosophiques fondamentaux. Selon eux, les universitaires y seraient plus particulièrement sensibles. Les chercheurs relèvent que cette attitude a quadruplé entre 1978 et 2022 et qu'elle est étonnamment coûteuse pour les Américains qui ne remplissent pas à temps leur déclaration d'impôts et ne trouvent pas le temps de souscrire un plan d'épargne-pension, entre autres.

L'étude en question émet l'hypothèse que cette attitude provient du rapport que nous avons au temps auquel nos priorités ne résisteraient pas : le procrastinateur serait *une personne dévoyée par les gratifications du présent*.

Or, ce phénomène est *une pulsion humaine fondamentale* que l'on rencontre à des degrés divers dans chaque esprit et qui peut être assimilée à *une défaillance de la volonté* qui apparaît lorsqu'il y a *trop de choses à faire et que rien de tout ce qu'il y a à faire ne mérite réellement d'être fait*.

Les Anciens seraient-ils plus sujets que d'autres catégories de personnes à procrastiner ? Cette étude n'en dit rien, mais pour éviter de nous laisser entraîner vers la paresse ou le désintérêt, contraignons-nous à l'autodiscipline en cherchant à connaître la ou les cause(s) de notre attitude.

Etablir une liste indiquant le degré d'urgence de chacune de nos tâches peut s'avérer une solution efficace. De même, nous réserver régulièrement un peu de temps libre à nous « laisser vivre » rendra l'énergie de l'action à une tâche qui pourrait sembler ennuyeuse.

<sup>4</sup> du latin « crastinare » : remettre à demain et du grec « acrasie » ou le fait d'agir contre ce que l'on juge le meilleur

<sup>5</sup> The Thief of Time Philosophical Essays on Procrastination (« Le voleur de temps. Essais philosophiques sur la procrastination » par Chrisoula Andreou et Mark D. White - Oxford University Press 2010.

- **Internet et la politique**

*Jean-Bernard Quicheron*

Dans l'édition du journal français La Croix, du vendredi 25 février 2011, se trouvait un article extrêmement intéressant intitulé «Notre culture politique n'est plus adaptée» de Dominique Reynié<sup>6</sup>, directeur du think tank Fondapol<sup>7</sup>.

Chose assez rare qui mérite d'être signalée, l'auteur attire très intelligemment notre attention sur des éléments qui ne sont pas souvent déclinés avec autant de clarté. Il explique pourquoi notre tradition (française certes mais on pourrait dire également européenne) d'Etat administratif est incompatible avec la mondialisation. Souvent, ces questions sont balayées d'un revers (prétentieux et facile) de la main ; pour sa part, il aborde vraiment le fond du problème. Les révolutions arabes ont montré l'importance des moyens modernes de communication tels que Facebook et leur incidence sur les événements. .



*Dominique Reynié*

### *1. Confiance ou défiance à l'égard des politiques*

Il déclare que nous sommes entrés dans une crise profonde de défiance. En d'autres termes, les citoyens ont perdu la foi dans la capacité des politiques à répondre aux défis de l'évolution du monde et de notre société.

### *2. La défiance se voit-elle aussi dans les démocraties occidentales ?*

Les Européens sont sensibles au décalage existant entre la mondialisation, qui affecte profondément leur avenir, et le fonctionnement de leurs pays qui continue à être dominé par une culture politique très administrative. Les Etats restent fidèles à leur tradition de continuer à administrer la vie des citoyens jusque dans le moindre détail. Il survit – par capitales interposées – de la part des élites une prétention de supériorité issue d'une vision aristocratique de savoir mieux que quiconque ce qui est bon pour les autres. Il devient difficile de continuer à administrer et à penser une société de façon aussi péremptoire.

### *3. La manière actuelle de faire de la politique serait-elle désormais inadaptée ?*

De nombreuses couches de la société ne se rendent pas compte que la société est devenue beaucoup plus égalitaire. Le web et les réseaux sociaux officialisent en quelque sorte la compétence de chacun et sa singularité, chacun pouvant à sa manière s'exprimer sur la toile, le discours péremptoire n'étant plus accepté si facilement. Les débats sur Internet, même si certains donnent lieu à des excès, sont riches, très diversifiés. Les citoyens sont en train de prendre le pouvoir, ou à tout le moins la parole, pour défendre leur point de vue. Les politiques ne pourront plus ignorer longtemps ce phénomène.

<sup>6</sup> Docteur et agrégé en sciences politiques. Professeur à l'Institut d'études politiques

<sup>7</sup> <http://www.fondapol.org/> Fondation pour l'innovation politique, reconnue d'utilité publique

#### 4. Le web serait-il le lieu des individualismes ou du lien social ?

L'auteur pense que les liens sociaux se retissent autrement sur internet. Chacun a voix au chapitre et si ses pensées sont intéressantes et pertinentes, il peut se voir valorisé, ce que les moyens traditionnels de communication ne permettent pas aussi facilement et profondément. Alors que notre modèle survalorise les diplômes, le web met sur un pied d'égalité les capacités de communiquer sans les uniformiser. Celui qui intervient et émet une opinion sur la toile peut se fonder sur une compétence démontrée qu'il fait connaître aux autres. L'auteur invite les institutions politiques à modifier leur mode de fonctionnement et d'expression.

Il termine par un appel à compléter la démocratie actuelle par des procédures participatives tels que des outils collaboratifs, des délégations, des ouvertures (par exemple les parlements pourraient recueillir des propositions ou le résultat de la consultation des citoyens et les incorporer dans leur législation).

Enfin, subtile nuance, il déclare que le monde politique ne doit pas se contenter de communiquer mais qu'il doit aussi surtout échanger. Voilà un vaste programme où l'avis de tout un chacun pourrait se retrouver dans les textes législatifs.

Gageons qu'il faudra un énorme effort de la part des administrations, une remise en cause constante de celui qui croit avoir raison car il a le pouvoir, et des moyens importants en personnel pour moudre tout ce grain inventif et le séparer de l'ivraie.

- **Un verbe à la mode qui ,dégage‘ une odeur de liberté**

*Jean-Bernard Quicheron*

**I**l se peut que le français soit en déclin sur la planète mais certaines de ses expressions font florès. Le verbe « dégager<sup>8</sup> » s'est acquis tout récemment, dans les révolutions qui agitent l'Afrique du Nord, une notoriété expansive. En effet, on l'a vu apparaître sur les calicots de Tunisie – vu que la population locale parle couramment le français, rien d'étonnant à cela – mais aussi, fait plus étonnant, en Egypte et Libye qui ne sont pas des pays francophones.

L'expression 'dégage' s'adressait bien sûr aux despotes qui encombrant les couloirs du pouvoir depuis de bien trop nombreuses années. 'Dégage' a l'avantage d'être court (dissyllabique), d'être sonore et d'avoir un sens bien clair. Pars de là que je m'y mette ou que je passe !

D'autres verbes auraient pu faire l'affaire tels que 'file', 'casse-toi', 'fous le camp', 'décampe' (ces deux derniers particulièrement appropriés pour la tente de Kadhafi !), 'mets les voiles', 'mets les bouts', 'tire-toi', 'taille-toi', 'débarrasse le plancher', 'déguerpis', 'fais-toi transparent', 'allez ouste, dehors', 'vide les lieux', etc.



C'est finalement « dégage » qui l'a emporté. C'est en fait une injonction à peine méchante mais claire quant à l'objectif. C'est celle que les policiers utilisent lorsque des badauds s'arrêtent pour voir les conséquences d'un accident, ils leurs disent 'dégagez svp, il n'y a rien à voir ! ».

<sup>8</sup> In English 'move along', 'clear off'. Auf Deutsch 'verschwinde', 'hau ab',

Etonnant qu'un verbe aussi simple ait connu un tel succès ! Il est populaire mais pas vraiment vulgaire. En revanche, il est péremptoire, vous êtes invité fermement à partir ! S'il avait suffi d'un seul verbe pour faire comprendre aux dictateurs qu'ils devaient disparaître, cela aurait été trop beau ! Il aura fallu des morts et des blessés pour que cette injonction puisse enfin être suivie d'effet !

## ❖ Les Collègues écrivent

### • Jean-Michel Corre s'interroge sur l'islam et le voile

Notre collègue Jean-Michel Corre est "retourné aux études" après sa pré-retraite et a obtenu en 2007 le certificat de sciences religieuses islamiques délivré par le CISMOC<sup>9</sup> et l'Université Catholique de Louvain, s'est penché sur l'épineuse question du "voile islamique". Il vient de publier « **Le voile et la femme en Islam** – à la recherche des fondements d'une question qui divise » – Ed. Couleur Livres (Charleroi). 110 pp. 12 €.

"Le port du voile est-il une pratique nécessaire de la religion musulmane, relevant de la foi et d'une conviction fondée, ou est-il simplement dérivé de coutumes régionales ou ancestrales ? Est-il « islamique » ou simplement lié à un contexte historique dépassé ?

Le livre de J.-M. Corre essaie de répondre à ces questions !



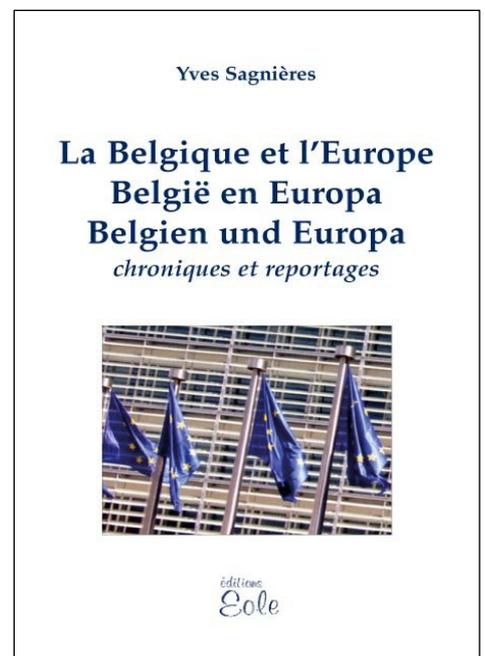
### • Yves Sagnières (alias Clément André)

Dans son dernier livre<sup>10</sup>, sorti de presse en septembre 2010, notre collègue et ami Yves Sagnières (alias Clément André) se penche sur l'histoire de la Belgique et de l'Europe.

Les nombreux entretiens qu'il a eus avec plusieurs hommes politiques belges engagés dans la construction européenne sont repris dans ce fascicule dont l'objectif, dit l'auteur, est de permettre aux jeunes d'aujourd'hui de mesurer le chemin parcouru et d'évaluer ce qu'il reste à faire.

Ce livre montre l'apport éminent d'hommes politiques belges à la cause européenne.

Rédigé en français, néerlandais et allemand, l'ouvrage peut être obtenu auprès des Editions Eole <http://www.eole-editions.be> au prix de 15,- euros + 3,- euros de frais de port



Yvette Demory

<sup>9</sup> Centre interdisciplinaire d'études de l'Islam dans le monde contemporain

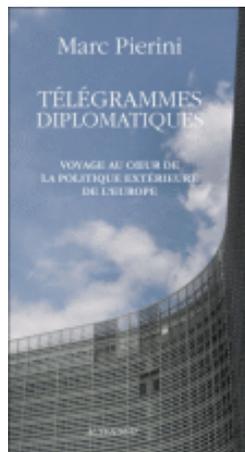
<sup>10</sup> (ISBN 978-2-87186-189-8 - 104 pages).

- **Marc Pierini**, « Télégrammes diplomatiques : voyage au cœur de la politique extérieure de l'Europe » Actes Sud. 2010

**E**n voyant le titre on pourrait s'attendre à un nouveau Wikileaks révélant au grand public les échanges croustillants entre les Ambassadeurs et leurs autorités centrales. Il n'en est rien. Marc Pierini, qui est aujourd'hui l'Ambassadeur de l'UE en Turquie, raconte sa carrière à la Commission consacrée dès le départ (1976) au service du développement, à l'intérieur de l'ancienne DG8, et glissant progressivement vers des problématiques plus politiques et diplomatiques. Au début un «Délégué» dans les pays en développement était essentiellement un Chef de coopération ; aujourd'hui, il joue un rôle central dans la politique extérieure européenne dans le pays de résidence. Et c'est d'ailleurs ce dernier aspect que l'auteur développe le plus, mais il faut rappeler ici que c'est grâce à sa connaissance des réalités des politiques de développement sur le terrain, en tant qu'homme de coopération, que le Chef de Délégation peut apporter le plus à la définition d'une politique européenne adaptée aux réalités locales.



L'intérêt particulier de l'aventure professionnelle de l'auteur résulte du fait qu'elle s'est déroulée principalement dans les pays arabes d'Afrique du Nord, précisément ceux qui aujourd'hui vivent des soubresauts démocratiques. Certes, le livre a été écrit avant les révoltes actuelles, mais il décrit très bien, par petites touches, l'atmosphère de régimes dictatoriaux ou pour le moins autoritaires. Au moment où l'on critique les Occidentaux d'avoir été mous dans leur défense des droits de l'homme, il est intéressant de noter que, par exemple en Tunisie, la Commission dans ses contacts au plus haut niveau, s'était mouillée depuis longtemps sur ces questions au point que Pierini, Chef de Délégation, avait failli devenir «persona non grata». On est donc loin de l'indifférence dont auraient témoigné certains Etats Membres sur ce chapitre.



Ce livre, du fait de son actualité, mais aussi des points de vue intelligents qu'il livre, à la fois sur le métier de fonctionnaire européen et sur les politiques menées, mérite un intérêt très large, et bien sûr plus particulièrement pour ceux qui ont fait partie des services extérieurs de la Commission.

Il faut signaler aussi qu'en guise de préface, le Ministre des Affaires étrangères espagnol, Mr. Moratinos, livre une analyse très intéressante sur la politique extérieure européenne, ses faiblesses, ses ambiguïtés, mais aussi sur les espoirs que génère le Traité de Lisbonne en la matière.

Lecture recommandée donc.

*A. Vanhaeverbeke*

❖ **Que sont-ils devenus ?**

- **Albert Strub : parcours éclectique d'un retraité**



**A**lbert Strub est un des “early birds“ européens. Embauché en 1959 par Euratom, Il a travaillé pour la Commission pendant 34 ans, d’abord à Bruxelles lors de la préparation et mise en route du Centre Commun de Recherche (CCR), ensuite pendant 12 ans dans les Etablissements du CCR d’Ispra, puis de Petten. Rappelé au siège en 1973, il a d’abord assisté et contribué à la création des fondements de la politique de recherche communautaire. Puis, il s’est occupé de la mise en œuvre d’actions concrètes découlant de cette politique: Ingénieur de formation, il a monté et ensuite dirigé les programmes de recherche dans le domaine des énergies non nucléaires, et plus tard (depuis Luxembourg) ceux visant le transfert des résultats de recherche et le soutien à l’innovation.

Certains anciens se souviennent peut-être aussi des engagements ”extra-professionnels“ d’Albert Strub, que ce soit la fondation et la présidence de l’Association du Personnel d’Ispra, de l’Association des parents d’élèves de Bergen/Petten ou de certaines associations sportives et comités de paroisses catholiques.

Après sa retraite, il ne se sentait pas mûr pour le repos du guerrier. Il s’est promis de ne plus s’occuper directement de ses domaines d’activité à la Commission, mais plutôt de promouvoir et soutenir le rôle des ingénieurs dans la société. Ainsi, il est actuellement président du “European Institute for Industrial Leadership” (EIIL) et vice-président de la “Société Européenne des Ingénieurs et Industriels” (SEII). Par des cours et séminaires, l’EIIL vise à permettre à des ingénieurs déjà en activité de se doter de connaissances (essentiellement non techniques) les qualifiant pour des fonctions de direction et de management d’entreprises, de préférence à orientation “durable” (sustainable). Albert Strub participe aussi comme moniteur ou “coach” à des réunions s’adressant à des diplômés d’université de tous domaines intéressés par un travail à l’étranger, y compris dans des organisations internationales. Il va de soi que ces activités sont à but non lucratif.

Depuis une dizaine d’années, Albert Strub s’adonne aussi à un vieil amour dont il ne pouvait que rêver pendant sa période d’activité à la Commission. Il est membre actif de la “Deutsche Theatergruppe der EU”, qui interprète depuis plus de 40 ans des pièces de théâtre en langue allemande. C’est ainsi qu’il s’est produit dans des pièces comme “Der Biberpelz“ de Gerhard Hauptmann, “Die Kurve“ de Tankred Dorst ou “Der Unbestechliche“ de Hugo von Hofmannsthal. Pour l’année en cours le programme comprend “Amphytrion 38“ de Jean Giraudoux ainsi qu’une présentation en public d’une vingtaine de chefs d’œuvre de la poésie allemande.

Albert Strub se demande parfois comment il peut encore trouver le temps pour son autre activité préférée de retraité : la conception, la fabrication et le montage de cadres, passe-partout etc. destinés aux œuvres de son épouse, artiste peintre depuis plus de 40 ans et exposant dans

beaucoup de pays européens. Certains esprits critiques prétendent que, pour Albert, tout cela n'est qu'un prétexte pour pouvoir s'équiper de toutes sortes de machines spécialisées avec lesquelles il aime jouer en se retirant dans son atelier d'encadrement.

❖ **Ils nous ont quittés**

<i>Nom, Prénom</i>	<i>Date de naissance</i>	<i>Date de décès</i>
<i>ALFEREZ PINOS Maria Pilar</i>	<i>1952 / 02 / 02</i>	<i>2011 / 02 / 01</i>
<i>ANNEGARN Benedictus</i>	<i>1920 / 02 / 21</i>	<i>2010 / 12 / 10</i>
<i>AQUILINO Giuseppe</i>	<i>1948 / 02 / 03</i>	<i>2011 / 01 / 28</i>
<i>ARNSMEYER Friedrich</i>	<i>1925 / 07 / 10</i>	<i>2011 / 01 / 16</i>
<i>ASCENSO Ivana</i>	<i>1923 / 06 / 12</i>	<i>2010 / 06 / 27</i>
<i>BARISICH Alessandro</i>	<i>1938 / 10 / 03</i>	<i>2011 / 01 / 20</i>
<i>BERNARD Jean</i>	<i>1931 / 10 / 16</i>	<i>2011 / 01 / 05</i>
<i>BOULANGER Liliane</i>	<i>1929 / 06 / 18</i>	<i>2011 / 03 / 27</i>
<i>CARON Emmanuel</i>	<i>1951 / 09 / 02</i>	<i>2011 / 02 / 15</i>
<i>CASANOVA Luciana</i>	<i>1927 / 02 / 04</i>	<i>2011 / 01 / 10</i>
<i>CENGARLE Primo</i>	<i>1941 / 02 / 06</i>	<i>2011 / 02 / 22</i>
<i>CILLERUELO CEREZO Ana Maria</i>	<i>1937 / 10 / 08</i>	<i>2011 / 02 / 14</i>
<i>CLAES Adrien</i>	<i>1936 / 08 / 24</i>	<i>2011 / 02 / 15</i>
<i>COPPOLA Mario</i>	<i>1937 / 02 / 05</i>	<i>2011 / 03 / 12</i>
<i>CRAIGEN Gordon</i>	<i>1937 / 11 / 20</i>	<i>2011 / 01 / 05</i>
<i>DE CLERCQ Norbert</i>	<i>1948 / 02 / 27</i>	<i>2011 / 02 / 05</i>
<i>DEL VAGLIO Pietro</i>	<i>1934 / 08 / 01</i>	<i>2011 / 01 / 26</i>
<i>DESROCHES Charles</i>	<i>1924 / 08 / 12</i>	<i>2011 / 01 / 12</i>
<i>DEUNK Theodora</i>	<i>1924 / 04 / 25</i>	<i>2011 / 01 / 15</i>
<i>DONATO Matteo</i>	<i>1930 / 04 / 25</i>	<i>2011 / 01 / 07</i>
<i>DONOHOE Margaret</i>	<i>1931 / 09 / 14</i>	<i>2010 / 12 / 26</i>
<i>FARIA Carlos</i>	<i>1946 / 12 / 15</i>	<i>2011 / 01 / 05</i>
<i>FERRY John</i>	<i>1929 / 06 / 28</i>	<i>2010 / 12 / 15</i>
<i>GERRITSEN Geertruid</i>	<i>1927 / 10 / 04</i>	<i>2010 / 12 / 24</i>
<i>GONZALEZ MUCIENTES Francisca</i>	<i>1949 / 12 / 19</i>	<i>2011 / 01 / 09</i>
<i>GOOSSENS Pierre-Henri</i>	<i>1920 / 03 / 07</i>	<i>2011 / 03 / 01</i>
<i>HAMMER Dietrich</i>	<i>1930 / 04 / 05</i>	<i>2010 / 12 / 27</i>
<i>HAUBOURDIN Marguerite</i>	<i>1929 / 03 / 11</i>	<i>2011 / 02 / 10</i>
<i>HOOGVEEN Cornelia</i>	<i>1921 / 08 / 25</i>	<i>2010 / 11 / 20</i>
<i>IDZERDA Bart</i>	<i>1928 / 04 / 13</i>	<i>2011 / 03 / 14</i>
<i>JACQUET Jean</i>	<i>1934 / 08 / 28</i>	<i>2011 / 03 / 24</i>
<i>L'AIGUILLE France</i>	<i>1930 / 08 / 20</i>	<i>2011 / 02 / 17</i>
<i>LALOUX Ingrid</i>	<i>1938 / 10 / 15</i>	<i>2011 / 02 / 06</i>
<i>LANGE Christian</i>	<i>1940 / 01 / 05</i>	<i>2011 / 03 / 16</i>
<i>LATINO Benito</i>	<i>1935 / 09 / 07</i>	<i>2011 / 02 / 13</i>
<i>LEONARDY Joseph</i>	<i>1920 / 06 / 29</i>	<i>2011 / 01 / 04</i>
<i>LIND Hans</i>	<i>1944 / 12 / 12</i>	<i>2011 / 03 / 15</i>
<i>LINHART George</i>	<i>1924 / 04 / 13</i>	<i>2011 / 01 / 06</i>
<i>LONDOT-DITTMAR Renate</i>	<i>1937 / 09 / 09</i>	<i>2011 / 01 / 13</i>
<i>MARANZANA Carlo</i>	<i>1931 / 08 / 28</i>	<i>2010 / 12 / 22</i>
<i>MICHEL Harald</i>	<i>1939 / 07 / 08</i>	<i>2011 / 02 / 01</i>
<i>MATTIUIZ Ugo</i>	<i>1938 / 05 / 19</i>	<i>2011 / 03 / 29</i>

<i>MAY Lucien</i>	<i>1923 / 04 / 18</i>	<i>2011 / 03 / 24</i>
<i>MAZZIA Liliane</i>	<i>1941 / 08 / 08</i>	<i>2011 / 03 / 06</i>
<i>MICHELS Harald</i>	<i>1939 / 07 / 08</i>	<i>2011 / 02 / 01</i>
<i>MOINS Roger</i>	<i>1931 / 11 / 14</i>	<i>2011 / 01 / 15</i>
<i>MONGINI Luigi</i>	<i>1923 / 02 / 04</i>	<i>2011 / 03 / 22</i>
<i>MUNKHOLM Jan</i>	<i>1937 / 12 / 13</i>	<i>2011 / 03 / 22</i>
<i>MUTSCHLECHNER Helga</i>	<i>1921 / 09 / 04</i>	<i>2011 / 01 / 05</i>
<i>NAGELS Simone</i>	<i>1915 / 09 / 18</i>	<i>2011 / 02 / 19</i>
<i>NIEVO Gian Galeazzo</i>	<i>1936 / 09 / 15</i>	<i>2011 / 02 / 08</i>
<i>O'BRIEN William</i>	<i>1937 / 04 / 26</i>	<i>2011 / 02 / 22</i>
<i>O'CARROLL Hilary</i>	<i>1953 / 01 / 14</i>	<i>2011 / 03 / 06</i>
<i>OLESEN Finn</i>	<i>1935 / 04 / 05</i>	<i>2011 / 01 / 18</i>
<i>OLIVI Beniamino</i>	<i>1925 / 04 / 19</i>	<i>2011 / 02 / 15</i>
<i>ONNEWEER Petrus</i>	<i>1934 / 04 / 18</i>	<i>2010 / 12 / 04</i>
<i>PADIEU Françoise</i>	<i>1925 / 10 / 01</i>	<i>2011 / 03 / 01</i>
<i>PAELINCK-DE LIL Elyre</i>	<i>1927 / 03 / 31</i>	<i>2010 / 11 / 25</i>
<i>PALUMBO Donato</i>	<i>1921 / 07 / 16</i>	<i>2011 / 02 / 09</i>
<i>PIAT Raymond</i>	<i>1920 / 08 / 31</i>	<i>2011 / 02 / 02</i>
<i>PLAYOULT Jean-Claude</i>	<i>1928 / 10 / 18</i>	<i>2011 / 01 / 12</i>
<i>POLI-ZUCCHETTI Natalina</i>	<i>1919 / 11 / 06</i>	<i>2011 / 01 / 11</i>
<i>PONCELET Jean-Marc</i>	<i>1955 / 03 / 24</i>	<i>2010 / 12 / 17</i>
<i>PROSPERINI Annamaria</i>	<i>1933 / 07 / 27</i>	<i>2011 / 01 / 25</i>
<i>RIBOT Jean-Leon</i>	<i>1931 / 08 / 16</i>	<i>2010 / 12 / 25</i>
<i>RIHEMANN Waltraud</i>	<i>1924 / 09 / 02</i>	<i>2010 / 12 / 22</i>
<i>SADOUX Germaine</i>	<i>1929 / 09 / 18</i>	<i>2011 / 01 / 24</i>
<i>SCHEPENS Guillaume</i>	<i>1921 / 03 / 23</i>	<i>2011 / 01 / 07</i>
<i>SERRA Ovidio</i>	<i>1935 / 07 / 09</i>	<i>2011 / 02 / 04</i>
<i>SESTILI Vittorio</i>	<i>1933 / 03 / 08</i>	<i>2011 / 03 / 28</i>
<i>SMOLDERS Jean</i>	<i>1939 / 11 / 20</i>	<i>2011 / 01 / 17</i>
<i>STROCK Juliette</i>	<i>1919 / 08 / 26</i>	<i>2011 / 03 / 12</i>
<i>STUPICI Giovanni</i>	<i>1937 / 05 / 02</i>	<i>2011 / 01 / 18</i>
<i>TALAMO-ATENOLFI Fulvio</i>	<i>1921 / 07 / 09</i>	<i>2010 / 12 / 19</i>
<i>TERRES Wilfried</i>	<i>1926 / 03 / 05</i>	<i>2011 / 02 / 10</i>
<i>TESSARO-TREIBENREIF Léa</i>	<i>1928 / 05 / 03</i>	<i>2011 / 01 / 07</i>
<i>THIEL Anny</i>	<i>1933 / 09 / 02</i>	<i>2010 / 12 / 01</i>
<i>TOMES Ernest</i>	<i>1925 / 09 / 19</i>	<i>2011 / 03 / 25</i>
<i>VAN KOOTEN Anna</i>	<i>1939 / 01 / 27</i>	<i>2011 / 01 / 13</i>
<i>VANDERLINDEN Michelina</i>	<i>1943 / 04 / 15</i>	<i>2011 / 02 / 02</i>
<i>VANHULST André</i>	<i>1932 / 03 / 16</i>	<i>2010 / 12 / 31</i>
<i>VAN NUFFEL Alfons</i>	<i>1924 / 09 / 14</i>	<i>2011 / 02 / 26</i>
<i>VERBEEK Robertus</i>	<i>1936 / 07 / 18</i>	<i>2010 / 12 / 24</i>
<i>VILMUS Martine</i>	<i>1953 / 05 / 03</i>	<i>2011 / 01 / 21</i>
<i>VIVANTE Claudio</i>	<i>1926 / 03 / 04</i>	<i>2010 / 12 / 26</i>
<i>VOLCHER Jacques</i>	<i>1931 / 05 / 16</i>	<i>2011 / 02 / 06</i>
<i>VOLPE Gaetano</i>	<i>1925 / 08 / 11</i>	<i>2011 / 03 / 11</i>
<i>WAIGEL Gunther</i>	<i>1930 / 06 / 22</i>	<i>2011 / 01 / 04</i>
<i>WEINGAERTNER Gerhard</i>	<i>1927 / 12 / 16</i>	<i>2011 / 03 / 23</i>
<i>WILLE Emilio</i>	<i>1925 / 01 / 14</i>	<i>2011 / 02 / 12</i>
<i>ZIZZA Carlo</i>	<i>1931 / 06 / 26</i>	<i>2011 / 02 / 12</i>
<i>ZOELLNER Horst</i>	<i>1922 / 04 / 19</i>	<i>2011 / 02 / 06</i>

❖ **Brèves**• **World's first 'dark sky island'**

**T**he inhabitants of Sark, the smallest of the four Channel Islands, celebrate a unique addition to their list of attractions. Lying 80 miles off the south coast of England, Sark has been declared the first «dark sky island» in the world. The announcement, by the International Dark Sky Association, a US-based organisation devoted to preserving the darkest and most beautiful skies on earth, follows more than a year of work with the island's 600-strong community to ensure as little light as possible spills upwards into the sky, where it can blot out starlight.



*Isle of Sark, next to Guernsey*

The award is in recognition of the exceptional blackness of the night sky that makes for spectacular stargazing on the island. On a cloud-free night, countless stars and hurtling meteors are visible against a backdrop of the Milky Way that reaches across the sky from one horizon to the other.

*From The Guardian, 31 January 2011*

• **Hannibals Elefanten**

**W**issenschaftler haben in einem einzigartigen Projekt die Klimageschichte der vergangenen 2500 Jahre erforscht – und bieten überraschende Einblicke in die Kulturgeschichte Europas.

Oft wurde die Geschichte von Hannibals Alpenüberquerung erzählt – aber stimmt sie auch ? 218 vor Christus zog der Feldherr aus Karthago mit 37 Elefanten, Tausenden Reitern und Zehntausenden Soldaten übers Hochgebirge gegen Rom, so steht es in jedem Geschichtsbuch. Alle Elefanten überlebten die Tortur. Kann das wahr sein ?



Erste jetzt lässt sich die ganze Geschichte erzählen. Eine neue Studie, veröffentlicht im Wissenschaftsmagazin «Science» (*2500 Years of European Climate Variability and Human Susceptibility*) liefert die erste aufs Jahr genaue Klimageschichte Europas für die vergangenen 2500 Jahre. Im Sommer 218 vor Christus war es demnach aussergewöhnlich warm. Die Geschichte von Hannibals Alpenüberquerung könnte also stimmen.

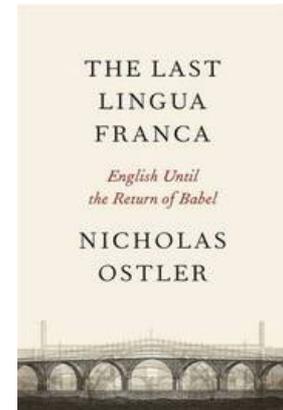
Die Geschichte von Hannibals Alpenüberquerung könnte also stimmen.

Auch andere historische Ereignisse können nun überprüft und möglicherweise begründet werden. Warum gab es Hungersnöte, Völkerwanderungen, Seuchen und Kriege ? Oftmals sollen Wetter und Klima historische Umbrüche befördert haben, meinen Historiker.

*Aus Der Spiegel, 14.01.2011*

- **The last lingua franca**

The Emperor Charles V is supposed to have remarked in the 16<sup>th</sup> century that he spoke Latin with God, Italian with musicians, Spanish with his troops, German with lackeys, French with ladies and English with his horse. In most books about English, the joke would be turned on Charles, used to preface the observation that the language he dismissed as uncultivated is now a colossus bestriding the world.



In his book *The last Lingua Franca : English until the return of Babel*, Nicholas Ostler, however, quotes it to make the point that no language's triumph is permanent and unassailable. Like empires (and often with them), languages rise and fall, and English, Ostler contends, will be no exception.

*From The Guardian, dec. 4, 2010, quoted by Observatoire européen du plurilinguisme*

- **A tale of two cities**

« ...While many MEP's (as well as their assistants, Parliament's officials and political group staff) express a fondness for the city of Strasbourg (and some even say they enjoy the monthly stay there), most believe the city is ill-equipped to host the vast international institution the EP has become following successive rounds of enlargement. Travel links are inadequate, accommodation is scarce and overpriced, working conditions are cramped.

It is clear that given a free choice most MEP's today would choose Brussels, where the Parliament already conducts most of its work. Most MEP's believe the cost of maintaining two seats cannot be justified, they resent the additional stress and the loss of productivity caused by the monthly trek to Strasbourg, and they are concerned about the impact of the two-seat arrangement on the Parliament's public image... ».

*From the conclusions of the «Report for the Brussels-Strasbourg Seat Study Group» (Chairman Edward Mc Millan Scott), February 2011*

- **EuroVoc, thésaurus multilingue de l'Union européenne**  
<http://eurovoc.europa.eu>



Multilingue, ce thésaurus en ligne est multidisciplinaire et couvre la terminologie des domaines d'activités de l'UE axée particulièrement sur les activités parlementaires. Disponible dans les 22 langues officielles (+ le croate et le serbe), il est géré par l'Office des Publications et permet des recherches aisées et pointues. Ses principaux utilisateurs sont le Parlement européen, les parlements nationaux et régionaux en Europe, les administrations nationales et les privés. Des liens vers le basque, le catalan et le russe sont également disponibles.

❖ **Rions un peu !**

- **Ben, mon colon !**



*Le docteur : "Franchement, je n'apprécie pas plus que vous les examens du colon !"*



# Association Internationale des Anciens des Communautés Européennes

**AIACE**

**Section Belgique**

## **Conseil d'administration et responsabilités**

<b>Président</b>	André Vanhaeverbeke
<b>Vice-présidents</b>	Ludwig Schubert Dominique Deshayes
<b>Secrétaire</b>	Yvette Demory-Thyssens *
<b>Trésorier</b>	Gilbert Lybaert
<b>Membres</b>	Pierre Blanchard Giangaleazzo Cairoli Ian Collisson Thérèse Detiffé Michel Foucault Jeannine Franchomme Philippe Loir Jean-Bernard Quicheron Eliane Van Tilborg

La gestion des dossiers sera précisée ultérieurement pour chaque membre

\*assistée par Norbert Vogel pour la gestion du Secrétariat

## **Représentants au Conseil d'administration international**

**Titulaires** André Vanhaeverbeke  
Ludwig Schubert

**Suppléants** Dominique Deshayes et Pierre Blanchard

## **Présence au secrétariat**

**Tous les jours le matin (de 9h30 à 12h30) :**  
Karine Pollenus, Help Desk Social

Lundi Yvette Demory-Thyssens  
Thérèse Detiffé  
Gilbert Lybaert

Mardi Jeannine Devos  
Maria Teresa Petrillo

Mercredi Thérèse Detiffé  
Elisabeth Haelterman  
Gilbert Lybaert  
Maria del Carmen Perez

Jeudi Yvette Demory-Thyssens  
Betty Muller  
Gill Gavison  
Norbert Vogel

Vendredi Maria Teresa Petrillo  
Maria del Carmen Perez  
Norbert Vogel



*Le conseil d'administration*

Le Président est présent mardi, mercredi et jeudi matin.

---

### **ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS DES COMMUNAUTES EUROPEENNES**

Rue de la Loi, 200 - SC29 00/33 - B 1049 Bruxelles (Belgique) – ☎ (32) 02/ 295 38 42 ou 296 48 24 - Fax (32) 02/299 52 89

Banque: compte n° 210-0377700-34 - BIC : GEBABEBB - IBAN : BE68 2100 3777 0034 - N° d'entreprise : 450733759

E-mail : [aiace-be@ec.europa.eu](mailto:aiace-be@ec.europa.eu) - <http://www.aiace-be.eu>

